

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 62 (1926)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

N^o 111 de l'Intermédiaire des Educateurs

DISCAT A PVERO MAGISTER

SOMMAIRE : M. AUDEMARS : A LA MAISON DES PETITS : *Nos réunions de parents.* — Bureau international d'éducation. — R. PETRE : *Le self government de la classe.* — MARGUERITE EVARD : *Probité scientifique.* — ELISA ALEXANDRESCU : *L'enseignement primaire en Roumanie.* — 36^e Cours normal suisse de travaux manuels et « d'école active ». — LES LIVRES. — CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

A LA MAISON DES PETITS

NOS RÉUNIONS DE PARENTS

Dès le début de notre travail à la Maison des Petits, nous avons senti la nécessité d'une collaboration étroite avec la famille. Nombreuses sont les mères, voire les pères, qui sont venus passer une matinée à l'école pour assister au travail de leur enfant. La loi était d'avance convenue : aucune intervention directe, silence absolu afin de ne pas provoquer la moindre altération dans l'ambiance accoutumée. Que de révélations pour les parents dans ce petit monde agissant ; chacun à sa besogne, sérieux, attentif, persévérant, ingénieux devant la difficulté, plein de bon vouloir et d'enthousiasme en face d'une tâche conforme à ses énergies. De ces visites, nous avons eu souvent des témoignages réconfortants : telle mère avait découvert dans sa fillette des qualités insoupçonnées, telle autre avait saisi le grand secret de l'obéissance joyeuse et consentie, une troisième, frappée par l'atmosphère de calme dont son enfant était entouré, avait décidé d'obtenir cet état d'esprit au prix de n'importe quel effort pour sauver son garçon de la nervosité dont elle était la cause.

Ces matinées d'observation étaient suivies d'entretiens familiaux ; si ces derniers apportaient aux mères quelques renseignements utiles, ils venaient enrichir considérablement nos expériences pédagogiques et éclairer d'une lumière nouvelle le chemin à parcourir. Ne voulez-vous pas faire pour nous une Ecole des Mères ? Que de fois cette question nous a été adressée ! L'idée était sympathique, intéressante et réalisable sous une forme ou sous une autre ; une seule condition manquait : le temps. Ce projet nous tient à cœur, nous ne l'avons pas perdu de vue pendant ces années chargées de travail et de recherches.

Pour répondre à ce besoin de collaboration entre l'école et la famille, nous avons organisé des réunions de parents dès le début de notre activité. La première eut lieu en mai 1915. Il en est fait mention dans le cahier de notes journalières en ces termes :

Jeudi 24 mai à 2 heures, à la demande de plusieurs mères de nos enfants, nous invitons les parents à se réunir à l'école ; 28 sont présents. Echange de vues sur les idées nouvelles en éducation. — Discussion sur la liberté accordée à l'enfant. — Le choix libre de son travail (opinions très diverses concernant ce point). — Visite des classes et des travaux d'enfants. — Requête formulée par plusieurs mères, que des réunions se fassent régulièrement afin que les parents puissent suivre l'évolution intellectuelle de leurs enfants.

A partir de ce moment, ces rencontres familiales occupent une place régulière dans notre plan de travail ; elles ont lieu quatre à six fois par année. Suivant les besoins et les désirs des parents, d'un commun accord, un sujet d'étude fut choisi, par exemple : La première initiation mathématique. — L'enseignement de la lecture. — L'évolution des activités de l'enfant de trois à huit ans. — L'activité manuelle prédominante chez l'enfant. — La discipline par la liberté, etc. — Le but de ces entretiens n'était point d'imposer nos convictions et nos principes, mais bien plutôt et avant tout de créer une ambiance de compréhension, de confiance, de susciter l'enthousiasme pour la recherche de tous les moyens qui assurent une éducation meilleure, plus profonde, plus complète, par la famille et par l'école.

Nos réunions ont lieu le soir à 8 h. 30. Le plus souvent les petits ont écrit la petite invitation à leurs parents.

Ce sont eux qui préparent leurs classes, avec tout l'entrain, toute la naïveté qui les caractérisent en ces occasions : décoration, exposition de leurs travaux, messages écrits à la planche.

Voici à ce sujet quelques lignes du cahier de notes journalières.

Mercredi 28 octobre 1925. — A deux heures je rappelle aux « Lumières » et aux « Chercheurs » que leurs parents viendront passer la soirée dans leur classe.

Edmond : On va préparer la chambre, faut d'abord enlever tous les pupitres.

Daniel : Eh bien, mademoiselle, vous allez appeler tout doucement des porteurs ; vous n'avez qu'à dire où il faut mettre les pupitres, à peine qu'on entende, et ça se fera, vous verrez, ça va barder.

Fredy : C'est moi qui monterai les grandes chaises de la cave. En moins d'un quart d'heure le plus gros du travail est exécuté,

il y a eu des cris de joie à modérer, des bruits de pieds à tolérer : ils sont 29 ouvriers emportés par l'enthousiasme, ne l'oublions pas.

Louis considère les pupitres destinés à former une grande table :

— Mademoiselle, faut mettre le tapis vert et le bouquet de feuilles, vous verrez comme ce sera joli !

Bertrand : Et on va le décorer avec nos rosaces, laissez-nous faire tout seuls.

Entraînés par cette idée, six se mettent à la décoration du tapis.

Nivès et Georgette sont très affairées ; elles ont choisi dans leurs pupitres tous leurs jolis dessins et les épinglent contre le mur.

Carmen considère le tout et s'écrie :

— Mais nos mamans auront mal aux yeux, y a pas de capuchon à la nouvelle lampe.

André : Et c'est la lampe que nos mamans ont donnée, il faut la garnir.

Carmen : Donnez-moi du papier, Mademoiselle, j'en ai fait cet été des capuchons de lampe.

— Je n'ai pas de papier, mais il y a quelque chose qui vaudrait encore mieux, dis-je.

Simone : Mais c'est sûr, une guirlande de feuilles ; je vais les épingler, viens Ruth, faut m'aider.

Pendant ce temps trois petites « Lumières » balaient le corridor et l'escalier d'entrée.

Jean et Emile essuient les chaises. Les « Lumières » exposent tous leurs cahiers et travaux sur leurs pupitres.

Ruth, Nivès, Gérard, Guillaume, Janine suspendent tous les drapeaux.

Tout est prêt, chacun vient admirer l'œuvre ; les fillettes cherchent encore à ajouter quelques détails.

Il est quatre heures moins le quart.

Hélène : Oh ! on va s'asseoir sur ces chaises comme si nous étions nos mamans et nos papas.

Edmond : Oui, ça y est, et puis vous vous mettez à votre table, vous allez nous parler.

Je me glisse à la place indiquée devant la table toute garnie.

Daniel : Oh ! on dirait que vous êtes une vendeuse, mais oui, parfaitement vous êtes bien une vendeuse, vous vendez des dessins.

Guillaume : Moi, je sais, c'est ce soir que vous serez une vendeuse, mais pas une vendeuse de dessins !

— Mais, quelle vendeuse serai-je, je me demande ?

Guillaume : Une vendeuse de pensées !

Nathalie : Oh ! oui, c'est vrai, et nos mamans et nos papas payeront avec leur plaisir parce qu'ils seront si contents de tout ce qu'on a fait.

Sergine prend un morceau de craie et écrit au tableau : « C'est nous qu'on a fait tout ça pour vous. »

Il est quatre heures, nous chantons un petit refrain et nous nous quittons.

Bertrand s'est caché sous la table ; je l'aperçois.

— Je reste, vous savez, personne ne me verra, j'aimerais tant, tant voir les papas et les mamans assis dans notre chambre !

Il part à contre-cœur et me dit en me quittant :

— Que c'est chic quand même que nos papas et nos mamans viennent aussi à l'école ; est-ce que vous chanterez ensemble « la Maison des Petits ? »

— Nous n'aurons peut-être pas le temps, Bertrand, nous avons tant de choses à nous dire et à regarder.

Bertrand passe son bras autour de mon cou et me glisse à l'oreille :

— Alors je pars, puisqu'il faut... Vous en faites pas, quand je serai grand, je serai concierge à la Maison des Petits, je serai là le soir.

A huit heures nous revenons, nous trouvons déjà quelques mères et pères installés aux pupitres de leurs enfants feuilletant les cahiers, regardant les travaux multiples qui ornent les chambres. Avant leur départ, les parents ont reçu maintes recommandations, nous disent-ils. Ils paraissent au courant des moindres détails du travail. Bonnes ou mauvaises, toutes les œuvres sont exposées, cela seul a de la valeur, parce que cela seulement peut renseigner sur les progrès accomplis et sur la croissance de l'élève.

En voyant toutes ces créations naïves et rudimentaires, des plus petits de trois ans, jusqu'aux plus grands de huit ans, chacun se rend compte de la somme d'effort, de patience, de concentration qui a été déployée par tous ces petits êtres qui se préparent pour le grand travail que la vie réclamera d'eux.

Encore quelques promenades dans les classes, quelques conversations et nous commençons notre entretien.

Il est doux de parler de cette première intelligence en éveil et nous recherchons quels sont les éléments indispensables au développement de cette faculté de comprendre et de s'assimiler les faits. Nous considérons ensemble ces trois conditions : le temps, l'expérience personnelle, le calme, que ni la maison ni l'école n'accordent

à l'enfant dans la hâte fiévreuse qu'elles ont toutes deux de le gaver de connaissances.

Avant tout, il faut mettre l'enfant en mesure de construire son pouvoir d'attention. Conditionner le milieu où il pourra s'enrichir d'impressions profondes, créer des exercices de gymnastique intellectuelle basés sur l'expérience qui développeront les aptitudes individuelles.

Il y a tant à dire sur ce sujet, que les heures s'écoulent trop rapidement. Une fois de plus, l'émotion s'empare de nous tous, en face de ce passionnant problème, l'éducation de l'enfant.

L'horloge sonne 11 heures, il faut regagner son logis. Quelques mères aident à remettre les chambres en ordre ; l'une d'elles écrit le message que voici à la planche :

Merci chers petits amis,
La soirée a été bien belle
dans votre jolie maison.

La maman d'André.

Nous nous quittons, pleins de force nouvelle, de grand espoir. L'œuvre éducative trouvera sa pleine réalisation dans la collaboration de l'École et de la famille.

M. AUDEMARS.

BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION

Dès la fondation de l'Institut J. J. Rousseau, on a voulu en faire en même temps qu'une école des sciences de l'éducation, un centre d'information et de propagande.

Certes, les circonstances, et la guerre tout particulièrement, ont empêché de développer méthodiquement cette partie de l'activité de l'Institut. Mais les fondateurs avaient vu juste et l'après-guerre a fait apparaître très nettement ce qui avait été pressenti seulement en 1912, à savoir la nécessité d'un contact plus étroit entre les éducateurs de tous pays et entre les jeunes des nations différentes par l'intermédiaire de leurs maîtres.

Aujourd'hui, ce contact est réclamé de tous côtés : congrès, conférences, périodiques demandent à l'envi la création d'un centre international d'éducation et l'Institut J. J. Rousseau a pris la décision de créer cet organisme nouveau. Il a obtenu très rapidement des appuis et des encouragements très précieux : celui de l'Association suisse pour la S. d. N. qui a bien voulu accorder au B. I. E. son patronage ; celui d'un Comité local d'initiative dont font partie plusieurs des membres de la Société pédagogique romande. De son côté M. Bovet a profité de son voyage aux Etats-Unis pour intéresser au projet des personnalités éminentes et de puissantes institutions.

L'entreprise est hardie, mais son utilité est si évidente qu'on peut avoir bon espoir et la tenir dès maintenant pour viable.

Voici quelques renseignements extraits d'une notice qui sera sous peu envoyée dans le monde entier.

Les activités du B. I. E. seront de trois ordres :

1° *Informations.* — Le B. I. E. devra centraliser la documentation relative à l'éducation publique et privée de l'enfance et de l'adolescence surtout ; à la psychologie pédagogique ; à l'orientation professionnelle. Ses moyens d'information seront les renseignements et documents fournis par d'autres centres éducatifs ; les articles parus dans la presse ; la correspondance personnelle ; les interviews de personnes compétentes ; les enquêtes personnelles faites par ses agents.

2° *Recherches scientifiques.* — En prenant lui-même l'initiative d'enquêtes expérimentales ou statistiques, le B. I. E. se propose de contribuer à la solution de problèmes concernant la psychologie de l'enfant, la pédagogie, les méthodes d'examen (par exemple dans l'orientation professionnelle), etc. Lorsque des faits scientifiquement contrôlés auront démontré l'excellence ou les inconvénients d'une méthode éducative, il pourra porter ces faits à la connaissance des éducateurs.

3° *Coordination.* — Le B. I. E. servira naturellement de centre de coordination entre les institutions ou sociétés s'occupant des mêmes questions, ou travaillant dans des domaines connexes. Il favorisera et organisera des voyages d'étude pour instituteurs ou professeurs.

Le B. I. E. travaillera dans un esprit strictement scientifique. Il ne cherchera pas à agir directement sur la jeunesse, il se bornera à servir de centre et d'inspirateur pour les éducateurs de tous les pays ; et cela non pas pour favoriser une uniformisation générale de l'enseignement, mais au contraire pour aider au libre épanouissement de tous les génies nationaux particuliers. Malgré son nom, il ne veut être bureau que dans la mesure nécessaire à toute action coordonnée ; il tient à ce que son action reste souple, adaptable aux besoins variables du moment et du lieu.

Enfin, voici la fin du manifeste des fondateurs :

Le B. I. E. commence modestement ; il se développera au fur et à mesure que ses moyens le lui permettront. La réalisation du projet très vaste que nous venons de vous exposer ne sera possible qu'avec le concours actif de tous ceux qu'intéresse l'éducation.

Aux Ministères de l'Instruction publique, aux autorités scolaires, nous demandons de bien vouloir tenir à notre disposition la documentation relative à leurs écoles (spécialement en ce qui concerne les réformes projetées ou récemment réalisées).

Aux associations professionnelles d'instituteurs ou de professeurs, à tous les groupements qui s'intéressent à l'éducation nous demandons d'entrer en relation avec nous, de nous renseigner sur leur activité, de nous aider à trouver dans leur pays des informateurs et des correspondants bénévoles.

Aux rédacteurs de revues pédagogiques, aux auteurs et éditeurs d'ouvrages de pédagogie ou de psychologie nous demandons le service gratuit de leurs publications, afin que nous soyons en mesure de fournir des renseignements à leur sujet.

A tous nous demandons de nous aider à trouver les fonds indispensables à notre travail, en nous procurant des subsides et des dons.

Qu'aurons-nous à offrir en échange ? Les réponses aux questions que l'on nous posera ; des renseignements bibliographiques ou autres ; les résultats de nos enquêtes ; les publications du Bureau dès que nous serons en mesure d'en faire paraître ; notre initiative ou notre aide pour l'organisation de congrès. L'activité du B. I. E. dépendra de l'écho que rencontrera notre appel, de l'appui et des subsides qui lui seront accordés.

Dans le monde entier, chacun est d'accord aujourd'hui pour penser que seule une mentalité nouvelle, largement humaine, peut encore permettre la solution pacifique des problèmes angoissants qui se posent de toutes parts, et que, pour former cette mentalité il n'est d'autre puissance que l'éducation. Ce sont les éducateurs de toutes les nations qui sont appelés à créer dans la jeunesse une atmosphère de bonne volonté, de confiance et de fraternité, unique garantie de force et de durée pour la S. d. N. Nous vous convions à les y aider en apportant au B. I. E. les concours dont il a besoin pour son œuvre de Paix et de Vérité.

LE SELF GOVERNMENT DE LA CLASSE

(Expériences d'un instituteur roumain) ¹

Vous savez que dans tous les pays il y a une tendance de rénovation en ce qui concerne l'éducation du peuple et en particulier celle des enfants.

La nouvelle philosophie de l'éducation demande à l'école d'aujourd'hui de mettre en valeur les forces créatrices des élèves, en tenant compte de leurs dispositions naturelles, de leur spontanéité, de leur désir de mettre en mouvement leur être entier et leurs propres pensées.

L'école d'aujourd'hui doit aussi tenir compte de la réalité, qui est la vie même, et pour cela elle doit préparer l'enfant à la vie sociale.

La nouvelle méthode d'éducation morale est comme une protestation contre l'ancienne méthode traditionnelle, comme une révolte contre l'autorité, la contrainte, le dressage et l'obéissance aveugle.

Le rôle de l'éducateur n'est pas de contraindre, mais d'aider l'enfant. Il ne doit pas demander une soumission aveugle mais une soumission voulue et consciente, parce que la soumission libre et la vérité sont le triomphe de l'éducation.

Pour cela nous devons présenter la soumission non comme un joug mais comme un devoir d'honneur. Toutes les actions doivent partir de l'élève ; il doit être l'auteur responsable de tout ce qu'il fait parce qu'un caractère ne se forme pas sans effort personnel et, en conséquence, il est indispensable de provoquer dans la vie de nos écoliers l'exercice de la responsabilité, du courage et de l'initiative personnelle.

Dans cet esprit je vous présenterai mes essais sur le *self government* de la classe.

J'étais instituteur dans une école primaire élémentaire située à l'extrémité de la ville de Bucarest, dans un quartier habité par des gens pauvres qui ne pouvaient donner à leurs enfants une bonne éducation.

¹ Causerie faite à l'Institut J. J. Rousseau le 19 mars 1926.

Dès les premiers jours, j'ai constaté un grand désordre, surtout en ce qui concerne l'entrée ponctuelle à l'école. La plupart des élèves se présentaient à l'école négligemment habillés et sans aucune tenue. Ils étaient batailleurs, irrespectueux, inattentifs, désordonnés dans leurs actions et dans leurs conversations : en outre ils s'accusaient les uns les autres à chaque instant.

J'ai noté chaque jour mes observations et j'ai tâché de trouver les moyens les plus efficaces pour corriger les enfants qui m'étaient confiés.

Je me disais que le vieux système d'éducation devait être changé, sinon l'école ne pouvait atteindre son but.

Influencé par les ouvrages de W. Fœrster, et particulièrement par « L'école et le caractère », j'ai commencé à appliquer le système fœrstérien qui conduit les élèves à faire eux-mêmes la discipline.

Les premiers essais, je les ai entrepris à titre d'expérience et avec peu de confiance, surtout parce que cette expérience était faite sur de jeunes élèves (9-11 ans).

Je demandais à mes élèves de la 3^e classe de rendre quelques petits services journaliers, leur donnant quelques responsabilités et les priant de s'acquitter de leur service consciencieusement.

Ainsi ils étaient chargés tour à tour :

Les uns de l'hygiène et de l'aération, les autres du contrôle des devoirs, des dessins, des modelages faits pendant la semaine.

Peu à peu les fonctions se sont multipliées, de sorte que chaque élève avait une charge.

Après cela, j'ai commencé avec mes élèves des discussions sur les lacunes de notre vie scolaire pour chercher les moyens d'y remédier.

Nous avons pris la résolution de mettre en pratique les idées que nous avons trouvées bonnes et nous avons décidé d'arriver ponctuellement à l'école, parce que c'était la plus urgente nécessité.

Pour atteindre ce but j'avais analysé avec les enfants les causes de retard.

Les uns disaient qu'ils devaient aller acheter du pain, porter de l'eau, couper du bois, d'autres disaient qu'ils n'avaient pas de montre et qu'ils ne croyaient pas être en retard.

Mais, après une vive discussion, nous arrivâmes à conclure que toutes ces difficultés pourraient être éliminées.

Et les enfants prirent la résolution suivante :

Nous nous sommes décidés à être ponctuels.

Cette résolution a été écrite sur un carton et affichée en classe.

Au commencement, le travail était très difficile. Pendant sept mois nous avons travaillé pour atteindre le but désiré.

Enfin le 20 janvier 1919 eut lieu un grand événement. Tous nos élèves, au nombre de 75, étaient propres et avaient tous leur mouchoir qu'auparavant ils oubliaient toujours à la maison.

J'ai montré à mes élèves tout mon bonheur et, tout ému, je les ai remerciés d'avoir réussi à me donner cette félicité.

Je leur ai dit que la ponctualité a une valeur plus grande que n'importe

quelle connaissance et que ceux qui savent mesurer leur temps, montrent qu'ils ont de la volonté et de l'intelligence.

Après cela nous trouvâmes que c'était bien de former un bureau spécial de contrôle, et des élèves furent chargés de noter ceux qui venaient tard à l'école sans motif valable.

A la fin de la semaine un rapport signalait ceux qui avaient été en retard au moins trois fois et proposait que ceux-ci soient jugés et punis dans le cas où leur retard n'était pas motivé.

Ils pouvaient être frappés d'une amende et la somme était versée à la caisse de la classe qui était tenue par un élève.

Avec l'argent réuni, on achetait des livres pour la bibliothèque de la classe ou on aidait les enfants pauvres.

Dans le cas où des enfants manquaient l'école, un autre élève était chargé d'aller demander la cause de l'absence et d'obtenir une réponse écrite des parents.

* * *

Pour combattre le mensonge, nous avons procédé de la même manière en cherchant d'abord les causes pour lesquelles les enfants aimaient à mentir et les moyens de les combattre.

J'ai demandé aux élèves de répondre aux questions suivantes :

Quelle est la cause pour laquelle les enfants mentent ?

Quels sont les sentiments qu'ils éprouvent quand ils mentent ?

Et quels sont les sentiments qu'ils éprouvent quand ils disent la vérité ?

Voici quelques réponses données :

1. Je mens quelquefois pour échapper à la punition.
2. Je mens parce que quelque chose d'intérieur me pousse à ne pas dire la vérité.
3. Je mens par habitude.
4. Quand je dis un mensonge je sens que mon cœur bat et que mon sang circule vite et j'ai envie de pleurer.

Au contraire :

Quand je dis la vérité je suis gai et je n'ai aucune peur.

Comment nous avons essayé de lutter contre le mensonge ?

Les motifs invoqués par les retardataires étaient immédiatement contrôlés par les élèves chargés de cette tâche ; quand le contrôle n'était pas possible, je faisais toujours appel au sentiment d'honneur et de dignité de l'élève.

Malgré la diminution du nombre des mensonges, à la suite de la lutte contre cette habitude, les enfants ont proposé de créer un *tribunal de justice*. Ce tribunal a été institué à l'occasion d'une faute dont il fallait trouver le coupable. Un jour un élève avait apporté à l'école deux verres. A midi on me dit qu'un des verres avait été cassé. Mais personne ne savait qui était l'auteur du méfait. Les verres avaient été mis dans un pupitre. Trois enfants qui avaient été assis à ce pupitre ont été interrogés, mais ils dirent qu'ils ne savaient rien...

Le lendemain les élèves ont proposé de faire jurer ces trois garçons sur une croix faite par un des élèves de la classe.

Le premier inculpé hésite à jurer et toute la classe le condamne. En se voyant accusé il jure. Mais le deuxième jure en disant : « Je jure sur la sainte croix que je ne suis pas tout à fait sûr que je l'aie cassé ».

« C'est lui, c'est lui », criaient les enfants. Alors j'interviens et je leur demande ce qu'ils lui feront. « Nous lui pardonnons », répondirent les enfants.

Je les ai rendus attentifs à l'importance de dire la vérité, car par ce moyen on peut acquérir la confiance de ceux qui nous entourent. Ils étaient très impressionnés quand je leur ai fait le portrait de l'homme trompeur d'après l'*Enfer* de Dante.

Avec cela j'ai passé à l'analyse du sentiment de confiance et à l'organisation du self government de la classe, basée sur ce sentiment de confiance, amenant la classe à la conscience de la responsabilité.

A partir de ce moment-là j'ai passé avec les élèves à une organisation sérieuse de la classe et nous avons élu le président, le vice-président, le secrétaire, les deux juges et tous les fonctionnaires nécessaires.

Voici quelques rapports lus le samedi à la fin des leçons. D'abord le rapport d'un élève qui a été chargé de surveiller une classe :

« Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous communiquer que depuis que je suis surveillant dans la deuxième classe, j'ai appris aux enfants beaucoup de bonnes choses. Par exemple : 1° à saluer, 2° à ne pas se battre entre eux, 3° à lutter contre les mauvaises habitudes. Et beaucoup d'entre eux ont suivi mes conseils et j'en suis très content. »

Ensuite le rapport du trésorier.

« Monsieur le président,

J'ai encaissé pour la vente des objets de notre atelier	125 lei
Pour des amendes	25 »
Pour du papier	30 »
Au total	180 lei

Il y avait encore d'autres rapports : du bibliothécaire de la classe, du contrôleur du modelage, du dessin, des travaux manuels et aussi des rapports individuels très intéressants parce que chaque élève faisait au cours de la semaine l'exercice de sa volonté.

Les résultats de l'éducation par la responsabilité.

L'influence qu'exerce sur les petits écoliers l'honneur d'occuper un poste plein de responsabilités est très considérable.

L'exercice de la fonction attribuée et même la perspective d'une activité nouvelle change la personnalité de l'enfant.

Beaucoup d'entre eux corrigent leurs défauts et d'autres s'efforcent de se corriger.

Du sentiment de la confiance et de celui de la responsabilité les élèves ont passé à l'initiative, en organisant des fêtes, en aidant leurs collègues moins capables, etc.

Les témoignages des élèves en ce qui concerne les résultats obtenus par le self government sont très concluants.

Voici une opinion d'élève : « Moi, par le self government de la classe, je me suis habitué à être ponctuel à l'école, à apporter tout ce qu'il me faut, à jouer convenablement et à ne faire aucune mauvaise action. J'ai lutté contre les mauvaises tentations et je les ai vaincues. »

Conclusion. — L'idée fondamentale du système fœrstérien est d'accoutumer les enfants à se conduire eux-mêmes.

A la base de l'organisation est le grand principe de la responsabilité personnelle, celui de la confiance et celui de l'initiative.

Le self government de la classe est un essai très élevé d'éducation sociale. Les enfants travaillent tous pour le bien commun, chacun d'après ses aptitudes et dans la mesure de ses moyens.

R. PETRE,

Instituteur à Bucarest.

PROBITÉ SCIENTIFIQUE

Puisque nous nous soumettons, en tant qu'éducateurs, à rectifier les erreurs qui nous échappent devant nos élèves, la scrupuleuse probité scientifique m'oblige à présenter ici-même à M. Adolphe Ferrière, docteur en sociologie, des excuses pour les inexactitudes de mon article qui pourraient prêter à confusion : il ne faut pas qu'on puisse imputer au savant les erreurs de mon modeste article « Hérité et éducation » (*Educateur* des 6 et 20 mars 1926, dont le but était simplement de conserver quelque chose des beaux travaux des Journées éducatives de Lausanne (desquels rien ne devait être publié, semblait-il).

1° L'ouvrage de M. Ad. Ferrière : « La loi du progrès en biologie et en sociologie », datant de 1915 ne parle pas d'hérité. La « Théorie dynamique de l'hérité », du même auteur, parue en 1912, n'exprime plus exactement le point de vue actuel du savant ; l'hérité des caractères acquis a pu être prouvée par certaines expériences, mais nullement dans d'autres¹ ; les « gènes » sont invisibles.

2° Les *Darwinistes* ne sont pas nécessairement matérialistes, mais leur thèse s'oriente vers le matérialisme. Parmi les *Lamarckiens*, il y a surtout des Français ; les Américains se partagent entre les deux tendances, mais semblent être la plupart néo-darwiniens, à part Cope.

3° Le terme *caractère récessif* est employé dans un sens erroné (p. 69 en bas ; 70, en haut ; 73 et 86). Lorsque deux caractères sont exclusifs l'un de l'autre et qu'ils sont hérités tous deux par un enfant, l'un des deux se manifeste et l'autre est dit récessif dans cette génération-là. Ainsi, si un garçon a tous les traits de son grand-père maternel, on peut dire qu'il les a hérités de sa mère, mais que ces traits étaient récessifs chez la mère ; les caractères récessifs ne peuvent être rendus coupables des *tares héréditaires* — et parmi celles-ci on ne peut classer le cancer, dont l'hérité n'est pas prouvée.

¹ Voir Ad. Ferrière : article cité, d'après *Vox Studentium*, *Educateur* p. 87, en note.

Il ne faut pas dire que les *êtres dysgéniques* sont plus nombreux que les individus sains ; mais on constate qu'ils s'accroissent dans une proportion plus forte et constituent un danger pour l'avenir.

C'est une erreur d'employer comme synonymes les termes *généticien*, qui désigne un biologiste s'occupant de l'hérédité, et *eugéniste* qui est l'hygiéniste de la race.

De même, les termes de *génotype* et le *phénotype* doivent être compris autrement qu'aux pages 72 (en bas) et 73 (en haut) ; le génotype est l'être en puissance dans le germe ; le phénotype est l'être qui s'épanouit hors du germe ; ou, plus exactement : le génotype est l'ensemble des traits qui sont le propre d'une espèce animale ou végétale ; le phénotype est la réalisation du type apparent de chaque individu qui constitue cette espèce. « Un génotype, écrit le professeur E. Guyénot (« L'Hérédité », p. 41), est donc, à chaque génération, formé d'une collection de phénotypes en relation avec les diverses circonstances des développements individuels », influencés par les conditions intérieures ou extérieures.

Erreurs de détail encore : *Weismann* et non *Weissmann*, page 69, ligne 16, un dont au lieu de *entre autres* ; page 69, ligne 30, *millions* et non milliards.

En remerciant la rédaction de *L'Éducateur* de sa bienveillante hospitalité et M. Ad. Ferrière de ses critiques faites avec la délicatesse aimable de l'homme de science, je prie les lecteurs de ces lignes de recourir aux sources même et de me pardonner ces erreurs, imputables au seul fait de n'être pas spécialisée dans la psychologie génétique, quoique très enthousiaste des espoirs nouveaux que ces faits et théories neuves apportent à la pédagogie et à l'avenir de l'éducation.

MARGUERITE EVARD,
docteur ès lettres.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN ROUMANIE

Mme Alexandrescu-Radulescu, élève de l'Institut J. J. Rousseau en 1912, et actuellement en séjour à Genève, a bien voulu, sur notre demande, rédiger les lignes suivantes.

En Roumanie, après la grande guerre, l'attention du gouvernement et de tout le pays s'est concentrée sur l'enseignement en général et surtout sur l'enseignement primaire et la formation des instituteurs.

Les locaux scolaires étaient insuffisants. Le Département de l'Instruction publique fit appel au public qui s'intéressa vivement au projet de doter chaque village d'une école. Ce qui est plus remarquable encore, c'est le fait que les paysans eux-mêmes ont offert leur argent, leurs matériaux et même leur travail pour la construction de jolies écoles.

Mais il fallait réorganiser l'enseignement lui-même : le ministre de l'Instruction publique, M. le Dr C. Angelesco aidé par le directeur de l'enseignement primaire, M. P. Ghitesco et avec la collaboration directe du corps enseignant, élabora la « Loi pour la réorganisation de l'enseignement primaire ».

Avant cette loi, l'école primaire comportait quatre classes et l'enfant quittait l'école à 11 ans. La nouvelle loi institue sept ans d'enseignement primaire pour les élèves qui ne passent pas dans une école supérieure. Après la quatrième classe,

ils restent pendant trois ans dans les classes complémentaires où ils poursuivent leurs études tout en étant préparés à un métier. Chaque école a un ou plusieurs ateliers, d'après les nécessités de la région et d'après les aptitudes des écoliers.

Dans les villes, les classes complémentaires ont un programme professionnel, commercial ou industriel et dans les villages un programme agricole et viticole.

Les filles suivent un enseignement ménager et s'occupent de puériculture, de broderie, de couture, de tissage, etc.

La scolarité obligatoire s'étend de 4 à 7 ans pour les jardins d'enfants et de 7 à 14 ans pour les écoles primaires.

Cette nouvelle loi a réparti, de façon plus judicieuse, les divers sujets d'étude et elle a prévu aussi des classes pour les anormaux, les retardés et les enfants débiles, ainsi que des écoles pour adultes. Toutes les jeunes filles et tous les jeunes gens qui ne savent pas écrire et lire sont tenus de suivre ces cours pendant leurs heures libres.

Les instituteurs sont invités à travailler pour le bien public non seulement à l'école, mais aussi hors de l'école. Ils doivent faire des conférences, organiser des fêtes, des représentations théâtrales, des concerts, etc.

Pour l'éducation du peuple nous avons des foyers de culture dans les villages et des universités populaires dans les villes. A Bucarest il existe 20 établissements de ce genre, organisés par les instituteurs.

Les enfants nés pendant ou après la guerre étaient en général d'une faible constitution; le Département a organisé un service médical très étendu. A Bucarest on a institué des policliniques scolaires où chaque enfant est examiné à tous les points de vue (yeux, oreilles, gorge, dents, organes internes, peau, etc.) et traité en conséquence par des médecins spécialistes.

Chaque enfant possède une fiche scolaire complétée par les médecins, les parents et les instituteurs. Cette fiche l'accompagne tout au long de sa vie scolaire.

La plupart des écoles, surtout dans les villes, ont des locaux pour douches et des cantines où les enfants peuvent manger à 10 heures et à 4 heures et où les enfants pauvres, ou qui habitent loin de l'école, peuvent avoir un repas à midi.

Des colonies scolaires de vacances au bord de la mer ou à la montagne sont organisées chaque été pour les enfants débiles.

Pour former des instituteurs et des institutrices pour les écoles enfantines et primaires, on a augmenté considérablement le nombre des écoles normales pour jeunes gens et jeunes filles; elles sont actuellement au nombre de 70. La plupart de ces écoles sont à la campagne ou dans les environs des grandes villes. De cette façon les élèves vivent en pleine nature et s'occupent aussi de travaux manuels et pratiques.

L'enseignement secondaire, supérieur et professionnel a pris de son côté un grand essor.

ELISA ALEXANDRESCU.

**36^e COURS NORMAL SUISSE DE TRAVAUX MANUELS
ET « D'ÉCOLE ACTIVE » A COIRE**

La Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire, avec l'appui financier de la Confédération, organise à Coire du 11 juillet au 7 août, le trente-sixième cours normal dont le but est de présenter une méthode sûre pour l'enseignement des travaux manuels et de chercher à montrer ce que peut être l'école active.

Divisions du cours : A. Cartonnage, menuiserie, travail sur fer. B. Ecole active : degré inférieur, degré moyen, degré supérieur.

Le travail manuel enseigné pédagogiquement développe l'intelligence et le corps de l'enfant, éveille l'esprit d'observation et exerce la main pour l'exécution de travaux pratiques.

Le programme de la division inférieure, destiné aux maîtres qui enseignent aux élèves des 2^e et 3^e années scolaires comprend l'étude des premiers nombres. et combine l'étude de la langue avec l'observation et le travail manuel.

Le programme du degré moyen (4^e-6^e année scolaire) a pour but de chercher un lien entre l'enseignement à l'école, la nature et les hommes ; il cherche par tous les moyens à apprendre aux élèves à penser et à observer par eux-mêmes.

Le programme du degré supérieur (7^e-9^e année scolaire) a pour but de montrer comment on peut, à cet âge-là, baser l'enseignement sur l'activité individuelle des enfants. Extrait du programme : chimie, électricité, optique : expériences à l'aide d'appareils appropriés et combinables, géométrie, géographie ; constructions de reliefs, biologie végétale et animale sur la base d'excursions.

Le cours est recommandé chaleureusement à tous les instituteurs et institutrices. Les programmes ainsi que les formulaires nécessaires pour l'inscription peuvent être procurés auprès des Départements cantonaux de l'Instruction publique et des musées scolaires de Zurich, Berne, Lausanne, Locarno, Neuchâtel et Fribourg, ainsi qu'auprès de la Direction des cours : M. J. Hermann, instituteur, Coire. Tous ceux qui désirent suivre des cours doivent adresser leurs formulaires remplis, jusqu'au 10 avril, au Département de l'Instruction publique de leur canton.

On nous permettra d'ajouter que le cours dit « d'école active » est donné pour le degré inférieur par Mme Delamure, de Genève, et pour le degré moyen par notre ami Laravoire. Voilà des noms sympathiques aux Romands et qui vont les engager à s'inscrire nombreux, — sans compter le charme d'un séjour d'été dans les Grisons.

LES LIVRES

Quand on chantait les Psaumes... Récits de la Réforme en terre française et romande publiée par les Unions chrétiennes de jeunes gens de la Suisse romande. Lausanne, La Concorde. Genève. Edition Labor. 1 vol. in-12 de 196 p., 3 fr.

Ce coquet volume en continue un premier : « Au temps des martyrs et des croisés ». Il fournit à ceux qui s'occupent des jeunes les éléments de beaux ré-

cits biographiques qui fassent revivre avec un homme toute une époque et qui stimulent en même temps la réflexion morale et les nobles passions qui sommeillent dans tous les cœurs juvéniles. Les traits qui font image abondent. Tout est coloré et souvent, comme il convient à propos d'hommes du XVIIe siècle, haut en couleur. L'histoire austère avec ses noms et ses dates n'est pas méconnue ; en quelques pages M. Pétremand fournit de quoi mettre des cadres solides à ces belles images. De courtes notes didactiques indiquent les livres à lire, les questions à poser, les travaux manuels et les dessins qui prolongeront l'intérêt. A qui voudra faire vivre ces histoires en les dramatisant, M. Diacon donne des indications précises sur la façon de les traduire en saynètes. Ce volume comme l'Exposition des Unions cadettes que l'*Educateur* a signalée, témoigne d'un magnifique effort qui se fait pour rajeunir chez nous l'enseignement religieux en l'adaptant aux besoins de notre temps, et à la nature de nos enfants tout en maintenant à leur place d'honneur les valeurs qui ont fait l'âme de notre peuple. MM. Simon, M. Vuilleumier, Marc DuPasquier, Ecuyer, Grin, Vaucher, Cardinaux, Gardiol, Vincent, Juillard sont les auteurs de ce recueil. Leur collaboration est à elle seule un sujet de joie. Nous souhaitons qu'après les héros de la foi, dont la liste n'est pas close avec le XVIIIe siècle, ils nous présentent dans le même esprit et sous la même forme les héros de la justice, de la liberté, de la fraternité humaine. Nos écoles, les laïques comme les autres, en profiteraient abondamment.

P. B.

GRACE B. FAXON : **How I did it** (*Comment j'ai réussi*). Owen Pub. Co. Dansville, N. Y. — Le bon sens très pratique de plus de cinq cents membres du personnel enseignant américain met à la disposition de leurs collègues ce recueil de « recettes de cuisine scolaire ». Et c'est de la bonne cuisine, un repas abondant et savoureux, servi avec bonne humeur. Comment enseigner l'ordre, l'entrain, la joie au travail ? Comment organiser son enseignement de manière à obtenir le meilleur rendement avec le minimum de fatigue ? Etc.

La place nous manque aujourd'hui pour citer quelque chose de ce précieux petit livre, mais nous y reviendrons.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT

Nous avons annoncé dans notre dernière chronique la fondation du Bureau international d'éducation. Un article du présent numéro renseignera nos lecteurs sur cette nouvelle et importante activité. Disons seulement ici qu'elle nous vaut la présence à l'Institut de Mlle Marie Butts, ancien professeur à l'Ecole Vinet de Lausanne. Mlle Butts a écrit des livres pour la jeunesse et traduit plusieurs ouvrages de H. G. Wells, notamment : *Un grand éducateur moderne*, Sanderson.

Le professeur Jules Dubois a fait une captivante conférence sur la *Fondation Pour l'Avenir* et la sélection des bien doués.

M. O. Lipmann, directeur de l'Institut de psychologie, appliquée de Berlin, a passé quelques semaines à l'Institut ; les élèves qui s'intéressent à l'orientation professionnelle ont tout spécialement bénéficié de sa présence et de ses suggestions. M. Lipmann a fait sur les *formes de l'intelligence* une intéressante

leçon qui a attiré à l'Institut de nombreux auditeurs. M. Lipmann donnera au semestre d'été une série de conférences sur la *psychologie économique* (durée du travail, accidents du travail, etc.).

M. le professeur R. Petre, de Bucarest, a fait une charmante causerie sur le *self government* et la fiche scolaire; nous sommes heureux de publier un résumé de ses expériences encourageantes sur l'autonomie des écoliers.

Les élèves de l'Institut ont visité avec un vif intérêt l'*Ecole internationale* et la *classe spéciale* de Mlle Graf, à l'Ecole des Pâquis.

Parmi les visites reçues ces dernières semaines signalons tout spécialement celle de M. le Dr Mainzer, médecin en chef des écoles de Nuremberg, venu étudier de près notre Maison des Petits et celle de Mme Alexandrescu-Radulescu, élève de l'Institut en 1912 (première année) et actuellement directrice d'école à Bucarest.

Comme les années précédentes l'Institut a été heureux de collaborer aux *Journées éducatives* de Lausanne. M. Ed. Claparède a parlé du *Témoignage* et MM. Ad. Ferrière et Dr H. Oltramare ont parlé des *Problèmes de l'hérédité*.

Plusieurs élèves vont nous quitter: Mlle Madeleine Rambert obtient le *diplôme* de l'Institut, Mlles Heller, Kuhn, Lobstein, Schorr et Vonwiller, M. Tripp obtiennent le *certificat* de l'Institut.

Quatre élèves ont subi avec succès à l'Université les examens du *certificat de pédagogie*, ce sont Mlles Heller, MM. Lambercier, Osman et Schaller.

Le 17 mars, le service d'*Orientation professionnelle* de l'Institut s'est transporté à Nyon où il était attendu par les autorités scolaires. On a procédé à l'examen d'une trentaine d'enfants de manière à pouvoir leur dire si le choix qu'ils ont fait de telle ou telle carrière est conforme à leurs aptitudes. Un article spécial résumera les impressions des examinateurs; contentons-nous de dire ici avec quelle amabilité ils ont été reçus par M. Bize, directeur des écoles, et par le corps enseignant, par M. le Dr Schranz, président de la Commission scolaire et par Mme Schranz, secrétaire de Pro Juventute pour le district de Nyon, qui a organisé cet examen.

Le semestre d'hiver a pris fin le 20 mars et le semestre d'été commencera le mardi 13 avril. Mme Antipoff, ancienne élève de l'Institut et actuellement assistante au laboratoire de psychologie expérimentale de l'Université, donnera un *répétitoire de psychologie* qui rendra aux élèves les plus grands services. Mlle Butts a été chargée de diriger des entretiens sur des questions d'actualité. M. Thélin ayant renoncé à donner son cours sur la protection de l'enfance, celui-ci a été confié au Dr Hugo Oltramare déjà chargé de la consultation médico-pédagogique du jeudi après-midi.

En annonçant le prochain cours de vacances qui aura lieu cette année du 2 au 14 août nous tenons à signaler les beaux articles qui ont été consacrés au cours de vacances de 1925. M. Montassut a publié dans l'*Education* un véritable résumé des cours, très vivant, et dans la *Zeitschrift für angewandte Psychologie* on lit un intéressant article de Mlle von Muchow. Merci à ces amis pour leurs précieux encouragements. M. H.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

JORAT

Les TRAMWAYS LAUSANNOIS accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de Montherond et du Jorat (lignes 12, 13, 14 et 15). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. Téléphone 98.08. A Mézières. THEATRE DU JORAT : du 8 mai au 13 juin inclus, 12 représentations de "ALIENOR" légende en 5 actes, de René MORAX. Chœurs et musique de Gustave DORET. — Trains spéciaux. Billets à prix réduits. 1

La Gruyère

Buts de courses pour Sociétés et Ecoles

Pour renseignements, prière de s'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère, à BULLE. 2 Téléphone No 85.

HOTEL DENT DU MIDI

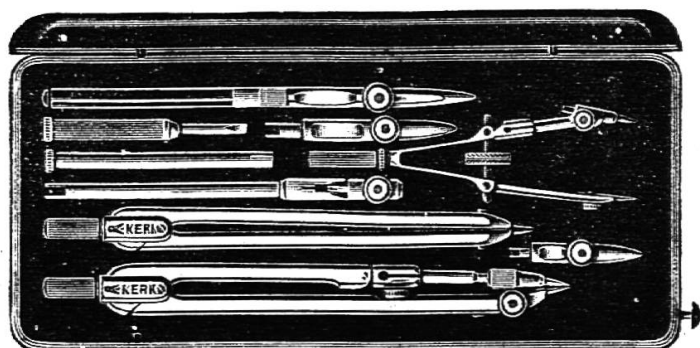
SALANFE S. SALVAN : ALT. 1914 M. : VALAIS

POUR ÉCOLES: SOUPE. COUCHE SUR PAILLASSE. CAFÉ AU LAIT, 2 FR. PAR ÉLÈVE. - SALLES CHAUFFÉES. - Tél. Salanfe 35. Frapoli, Prop., memb. du C.A.S.

Kern

AARAU
Fondé en 1819

Boîtes de compas et INSTRUMENTS DÉTACHÉS DE HAUTE PRÉCISION



Catalogues
sur
demande

KERN & C^{IE} S. A., AARAU (Suisse).

GAZETTE DE LAUSANNE

Pour les instituteurs et institutrices, dans toute la Suisse, le prix de l'abonnement **annuel** est de

Fr. 20.-

Par semestre : **Fr. 10.-** — Par trimestre : **Fr. 5.-**

Compte de chèques postaux II 2.



HORLOGERIE de PRÉCISION

Bijouterie fine Montres en tous genres et Longines, etc. Orfèvrerie
Réparations soignées. Prix modérés. argent et argenté.
Belle exposition de régulateurs.
Alliances en tous genres, gravure gratuite.

E. MEYLAN - REGAMEY

11, RUE NEUVE, 11

LAUSANNE

TÉLÉPHONE 38.09

10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.
o o Tous les prix marqués en chiffres connus. o o

COTE D'AZUR

Famille protestante prend pensionnaires bord de mer.

Madame Ragnou

"LA SOULIOUSE" quartier Ste-Marguerite

La Garde, près Toulouse (Var).

POUR TOUT



ce qui concerne la publi-
cité dans l'Éducateur et le
Bulletin Corporatif, s'a-
dresser à la Soc. anon.



PUBLICITAS

RUE RICHARD 3

LAUSANNE



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS:

PIERRE BOVET
Chemin Sautter, 14
GENÈVE

ALBERT CHESSEX
Chemin Vinet, 3
LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.

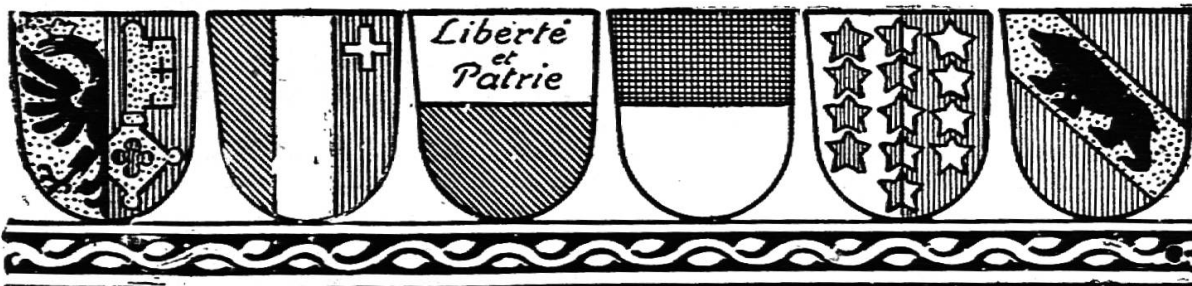
J. MERTENAT, Delémont.

R. DOTRENS, Genève.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL

VEVEY - MONTREUX - BERNE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10. Etranger fr. 15.

Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT & Cie, Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

JORAT

Les TRAMWAYS LAUSANNOIS accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de Montherond et du Jorat (lignes 12, 13, 14 et 15). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. Téléphone 98.08. A Mézières. THEATRE DU JORAT: du 8 mai au 13 juin inclus, 12 représentations de "ALIENOR" légende en 5 actes, de René MORAX. Chœurs et musique de Gustave DORET. — Trains spéciaux. Billets à prix réduits. 1

La Gruyère

Buts de courses pour Sociétés et Ecoles

Pour renseignements, prière de s'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère, à BULLE. 2 Téléphone No 85.

HOTEL DENT DU MIDI

SALANFE S. SALVAN : ALT. 1914 M. : VALAIS

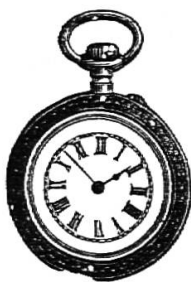
POUR ÉCOLES: SOUPE. COUCHE SUR PAILLASSE, CAFÉ AU LAIT, 2 FR. PAR ÉLÈVE. - SALLES CHAUFFÉES. - Tél. Salanfe 35. Frapoll, Prop., memb. du C.A.S.

BOUVERET

≡ LAC LÉMAN ≡

HOTEL-CHALET DE LA FORET

But de promenade et lieu de séjour. Grand parc et terrasse ombragés au bord du lac. Arrangements spéciaux pour sociétés et écoles. E. WICKENHAGEN, propr., dir.



HORLOGERIE de PRÉCISION

Bijouterie fine Montres en tous genres et Longines, etc. Orfèvrerie
Réparations soignées. Prix modérés. argent et argenté.

Belle exposition de régulateurs.
Alliances en tous genres, gravure gratuite.

E. MEYLAN - REGAMEY

11, RUE NEUVE, 11 LAUSANNE TÉLÉPHONE 38.09

10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.
o o Tous les prix marqués en chiffres connus. o o

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION

constitue le

GROUPEMENT D'ACHATS

intégral et absolu !

PUBLICITAS

RUE PICHARD 3

S. A.

LAUSANNE